

Règlement concours cosplay

Games Island 2019



1 . Le concours

Le concours cosplay aura lieu le dimanche 27 Octobre 2019 à 15h.

Tous les participants devront avoir confirmé leur inscription avant 12h à l'accueil du salon.

Un prejudging aura lieu à 13h pour tous les participants.

2 . Sécurité

Pour des raisons de sécurité, sont interdits d'utilisation sous peine de disqualification, voire de poursuites pénales :

- Armes blanches : toute arme offensive ou tranchante en fer ou en acier, telles que les poignards, épées, machettes, couteaux, baïonnettes, etc.
- Armes à feu : toute arme qui tire des cartouches ou des projectiles explosifs, tels les fusils, les pistolets, etc.
- Armes incendiaires : toute arme qui a pour but de mettre le feu à des objets ou de causer des brûlures aux personnes.
- Liquides facilement inflammables : tout liquide qui a pour but de mettre le feu à des objets ou de causer des brûlures aux personnes comme les alcools à brûler.
- Tous les produits susceptibles de salir ou détériorer la scène ou la salle : pétards, fumigènes, farine, confettis, paillettes...

Sont également interdits sous peine de disqualification :

Liquides indélébiles : Tout liquide qui ne s'enlève pas avec un simple produit nettoyant et nécessite un traitement coûteux de rénovation.

3 . Droit à l'image

Toute personne inscrite au concours autorise l'exploitation des éléments photographiques, filmiques et sonores par leur participation. Ces personnes autorisent également l'association GamERS Comité et le salon Games Island à exploiter et publier ces éléments pendant et après le salon.

Tout participant mineur devra fournir une autorisation de participation au concours signé par un parent ou tuteur. La fiche d'autorisation lui sera envoyé par mail lors de la validation de son inscription. En cas d'absence d'autorisation lors de la confirmation de participation sur place le jour du concours, le participant ne sera pas autorisé à monter sur scène.

4 . Inscription

Les inscriptions seront ouvertes du Vendredi 27 Septembre 2019 au Jeudi 24 Octobre 2019 en envoyant le formulaire présent sur le site <http://games-island.fr> ainsi que les pièces jointes par mail à concours.gamesisland@gmail.com

Les inscriptions pourront également être faites sur place le samedi 26 Octobre, sous condition de places disponibles.

Les personnes s'inscrivant sur place devront fournir les mêmes éléments que pour une inscription en ligne (bande son, image de référence et photos wip).

5 . Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous, les enfants de moins de 12 ans devront obligatoirement être accompagnés par un responsable majeur.

Les participants mineurs devront fournir une autorisation de participation signée par le responsable légal (transmis lors de la confirmation d'inscription).

L'ensemble des participants devront fournir une autorisation de droit à l'image (transmis lors de la confirmation d'inscription).

Les cosplays devront être réalisés par le participant à 70% provenant de :

- Films ou séries TV
- Animés
- Manga, Comics, BD
- Jeux vidéos
- Artwork ou fanarts

Les créations personnelles sont autorisées sous réserve de validation par les organisateurs.

Les costumes achetés pourront être également présentés mais ne seront pas notés.

Les groupes sont limités à 10 personnes maximum.

6 . Eléments à fournir

Lors de votre inscription il vous sera demandé les éléments suivants :

- Vos informations personnelles (Nom, Prénom, Date de naissance)
- Les informations concernant le personnage cosplayé (Nom, origine, description succincte)
- Une image du personnage cosplayé qui servira de base de référence
Attention, il ne s'agit pas de photos de vous mais d'images du personnage cosplayé !
- Des photos "Work In Progress" ou WIP qui montreront votre avancée sur le costume (5 photos maximum).

Les photos de votre matière première fraîchement achetée ou du costume totalement fini ne sont pas des WIP

- Une description des pièces du costume (méthode de création, matière ...)
- Fichier audio au format .mp3 ou .wav (aucun autre format ne sera accepté) lors de votre inscription.

Pensez à apporter ce fichier audio sur clé USB le jour du concours en cas de dysfonctionnement

- Une description de la prestation et du décors à poser sur scène si il y en a

7 . Vestiaires

Des vestiaires seront mis à disposition pour les participants au concours.

Miroirs et prises électriques seront mis à votre disposition pour vous permettre de vous préparer avant le concours.

Attention : nous ne pourrions être tenus responsables en cas de problème de perte, dégradation ou vol de vos effets personnels.

Les participants mineurs ne sont pas sous notre responsabilité, il seront libres de circuler hors du vestiaire si ces derniers ne sont pas accompagnés.

8 . Prestation

Les temps de passages *maximum* autorisés sont :

2 minutes pour les prestations SOLO

3 minutes pour les prestations GROUPE

Nous ne prêtons pas de micros, toutes vos prestations doivent être pré-enregistrées.

Seront immédiatement disqualifiés, tous les participants dont la prestation ou le costume comporte :

- Tout objet et geste à caractère discriminatoire ou pornographique.
- Tout objet et geste incitant à la violence ou qui la provoque.

9 . Notation

Les participants au concours cosplay seront notés sur 3 critères principaux:

- La ressemblance à l'image de référence
- La qualité du costume présenté
- La prestation lors du passage sur scène

Les accessoires achetés sont autorisés mais peuvent avoir un impact sur la notation finale par les juges. Les accessoires faits main sont à privilégier.